

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 décembre 2022

Délibération n°15

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	15	18

Date de la convocation :
30 Novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, et le 09 décembre à 20h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Fanny SABATIER

Présents : Tous les membres en exercice sauf M. Jean Bernard CIVET ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER, M. Roland GÉRENTON ayant donné procuration à M. Georges BARRIER, M. Serge GIDON ayant donné procuration à Mme Marie-Bernadette MATHIAS

Absente : Mme Catherine GARDES

Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : BUDGET COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2022/8 du conseil municipal en date du 8 avril 2022 approuvant le Budget Primitif,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section de fonctionnement, il convient notamment de prendre en compte une modification de la répartition des charges de fonctionnement, dû notamment à une hausse de prix des énergies.

43165	COMMUNE DE ROSIERES	DM n°8 2022
Code INSEE	Budget communal	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60821 : Combustibles	0.00 €	14 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61521 : Terrains	7 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	7 400.00 €	14 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	14 400.00 €	14 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures sont au registre.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
du

Fanny SABATIER
Maire

